

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ**  
**2024**



*Le Fonds pour une Presse Libre (FPL) est un organisme à but non lucratif ayant pour objet « de défendre la liberté de l'information, le pluralisme de la presse et l'indépendance du journalisme ; contribuer à la protection du droit de savoir et de la liberté de dire à l'heure de la révolution numérique ; promouvoir un journalisme d'intérêt public, portant des valeurs humanistes, au service du bien commun et de l'égalité des droits, du rejet des discriminations et du refus des injustices » (Journal Officiel de la République française, 14 septembre 2019).*

---

## TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES .....	2
<i>PRÉAMBULE .....</i>	<i>4</i>
<i>----- .....</i>	<i>5</i>
<b>I. FONCTIONNEMENT DU FONDS.....</b>	<b>5</b>
A. PRÉSENTATION .....	5
B. ORGANISATION.....	6
C. CHARTE ÉTHIQUE .....	8
<b>II. RAPPORTS DU FPL AVEC LES TIERS .....</b>	<b>9</b>
A. LES ACTIONS DE PROSPECTION DE DONATEUR.RICES MENÉES PAR LE FPL.....	9
B. LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PLAIDOYER SUR LA MISSION DU FPL .....	9
<b>III. LES PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR LE FPL EN 2024 .....</b>	<b>15</b>
A. BASTA! : LA REFONTE D'UNE PLATEFORME MULTI-SUPPORT .....	15
B. DISCLOSE/REMBOBINE : DEMOCRATISER L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU JOURNALISME	15
C. L'ARLÉSIENNE : PROMOUVOIR LE JOURNALISME PARTICIPATIF.....	16
D. LE BONDY BLOG : UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE COMMUNICATION, RENFORCEMENT ET DIFFUSION .....	16
E. MOUAIS : LA CREATION D'UNE PLATEFORME DE MUTUALISATION DE SERVICES.....	16
F. MEDFEMINISWIYA : AUGMENTER SA VISIBILITE ET SON LECTORAT .....	17
G. STREET PRESS : VERS UN MODÈLE DE MEMBERSHIP.....	17
H. VERT : UNE SÉRIE D'ENQUÊTES POUR TOUCHER DE NOUVEAUX PUBLICS .....	17
I. VOXEUROP : DES DÉVELOPPEMENTS TECHNIQUES POUR FIDÉLISER LES ABONNÉS .....	17
<b>IV. L'IMPACT DU SOUTIEN DU FPL SUR LES MÉDIAS LAURÉATS EN 2023 .....</b>	<b>18</b>
A. AFRIQUE XXI : LA CREATION ET L'ANIMATION D'UNE COMMUNAUTE D'AFRIQUE XXI.....	18
B. AU POSTE : UN PROJET AMBITIEUX POUR S'AFFRANCHIR DES GAFAM .....	18
C. CLIMAX : CRÉER UNE CELLULE DE REPORTAGES.....	19
D. CQFD : LA PROSPECTION DE NOUVEAUX PUBLICS .....	19
E. GUYAWEB : DES INNOVATIONS TECHNIQUES ET MARKETING POUR FIDELISER LES LECTEURS .....	20
F. LE POSTILLON : AMELIORER L'ACCES A L'INFORMATION DANS LES TERRITOIRES .....	20
G. LE POULPE : SOUTENIR DE NOUVELLES ENQUETES .....	21
H. MARSACTU : UN NOUVEAU SITE INTERNET .....	21
I. LE PROJET COMMUN DES RUE89 LOCAUX : LA REFONTE COMPLÈTE DES OUTILS ÉDITORIAUX ET MARKETING .....	22
.....	22

---

J. TERRESTRES : TROIS ENQUÊTES SUR LES LUTTES ET LES ENJEUX THEORIQUES DE L'ÉCOLOGIE .....	23
<b>V. LISTE DES PERSONNES MORALES BÉNÉFICIAIRES DU SOUTIEN DU FPL.....</b>	<b>23</b>
A. BASTA!.....	24
B. DISCLOSE .....	24
C. L'ARLÉSIENNE.....	24
D. LE BONDY BLOG .....	24
E. MOUAIS .....	25
F. MEDFEMINISWIYA .....	25
G. STREET PRESS.....	25
H. VERT .....	25
I. VOXEUROP.....	25
<b>VI. LE FPL EN CHIFFRES .....</b>	<b>26</b>
<b>VII. LISTE DES LIBÉRALITÉS REÇUES.....</b>	<b>28</b>
.....	28

---

## PRÉAMBULE

Cette année 2024 qui s'achève a été excellente pour le [Fonds pour une presse libre](#). Créé fin 2019, le FPL s'installe pas à pas comme un acteur important de ce secteur particulier, celui des médias indépendants. C'est le cœur de sa mission, énoncé dès le début de nos statuts : « *Défendre la liberté de l'information, le pluralisme de la presse et l'indépendance du journalisme* ».

Cela n'est possible que **grâce à une mobilisation de la société**, aux personnes attachées aux libertés publiques et à cette liberté particulière et fondamentale qui est celle de l'information. Une information diverse, originale, farouchement indépendante et, surtout, une information au service de toutes et tous pour alimenter un débat public de qualité.

Il y a 80 ans, à la Libération, Albert Camus, nouveau directeur du quotidien Combat assignait à ce journal une mission ainsi résumée [dans son éditorial](#) du 31 août 1944 :

*« Nous savions par expérience que la presse d'avant-guerre était perdue dans son principe et dans sa morale (...) Notre désir, d'autant plus profond qu'il était souvent muet, était de libérer les journaux de l'argent et de leur donner un ton et une vérité qui mettent le public à la hauteur de ce qu'il y a de meilleur en lui (...) Nous étions décidés, à notre place et pour notre faible part, à élever ce pays en élevant son langage ».*

Très humblement, le FPL, qui demeure une petite organisation (une salariée et une quinzaine de bénévoles) se place volontiers dans l'ombre d'Albert Camus. Son équipe le revendique car l'effondrement du débat public, l'avachissement de médias de masse contrôlés par des milliardaires de l'industrie et de la finance appellent au sursaut. De plus, on ne peut accepter de voir l'extrême-droite s'installer au centre du débat public par ses commentateurs, ses éditorialistes auto-proclamés, ses spécialistes de rien sauf de la haine, ses pantins mécaniques n'ayant jamais produit une information mais rivalisant d'affirmations fausses.

Le danger est là : celui de voir un monde médiatique dominé par ceux pour qui l'obsession idéologique et le commentaire manipulé l'emportent sur les réalités factuelles et les informations. C'est ce combat là que le FPL et les milliers de personnes qui le soutiennent (plus de 9.000 donatrices et donateurs depuis 2019) entendent mener : **remettre le journalisme, donc la production d'informations fiables, honnêtes, plurielles au centre de la grande table démocratique**.

En un peu plus de quatre ans, le Fonds pour une presse libre a pu débloquer **700.000 euros d'aides financières à trente-sept médias indépendants**. Cette somme globale provient exclusivement de dons, essentiellement faits par des personnes, beaucoup plus rarement par de petites entreprises ou fondations (toutes les informations et nos rapports d'activité [sont sur notre site](#)). Le FPL n'a ni mécènes milliardaires, ni grands groupes industriels, ni subventions publiques. Et chaque don est utile, qu'il soit de 5 euros par mois, ou de plus de 10.000 euros.

---

Car c'est bien l'intégralité des dons qui est reversée aux médias indépendants via les appels à projets du FPL. Le journal Mediapart, par une contribution annuelle de 110.000 euros par an, prend en effet en charge la totalité des frais de fonctionnement et de communication du Fonds. En 2024, le Fonds a collecté 428.255 euros de dons qui ont permis de financer l'essentiel de son activité.

Mais il reste des batailles publiques importantes à mener dans les mois et les années à venir. Interpeller les pouvoirs publics, poursuivre la mobilisation née des [Etats généraux de la presse indépendante](#) lancés par le FPL en octobre 2023. Cette mission de plaidoyer s'est aussi illustrée en 2024 par le [front commun des médias contre l'extrême droite](#) suivi par les [événements à République](#) coorganisés par le FPL en juin et juillet 2024.

Nous avons aussi communiqué et mieux fait connaître les « [59 propositions pour libérer l'info](#) », nées de ces Etats généraux indépendants. Nous les avons défendues devant les Etats généraux présidentiels de l'information, et face à un lobbying effréné des patrons de presse, dont beaucoup sont des hommes de Vincent Bolloré ou de Bernard Arnault.

La liberté de la presse n'a jamais cessé d'être un combat, contre les conservatismes, les pouvoirs politiques et économiques. C'est un combat au service de toutes et tous qui n'est possible que grâce aux milliers de personnes qui accompagnent le Fonds.

Le Fonds dispose d'une dotation d'un montant de 1.687.627 € de fonds propres, dont 1.045.880 €, qui constitue une dotation qui ne peut pas être utilisée (non consommable). Le montant des dons perçus en 2024 s'élève à 428.255 €. Au 31 décembre 2024, le FPL dégage un résultat de 235.040 €.

---

## I. FONCTIONNEMENT DU FONDS

### A. PRÉSENTATION

Le FPL est un fonds de dotation, structure à but non lucratif, créé en septembre 2019 par les cofondateurs et l'équipe salariée de Mediapart. Il est régi par l'[article 40](#) de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie. Ses [statuts](#) ont été déposés à la Préfecture de Paris en date du 9 septembre 2019. Le FPL est domicilié au 31-35 rue de la Fédération à Paris 15.

Cette initiative répond à deux objectifs : la défense et le soutien au pluralisme de la presse, à la liberté et à l'indépendance de l'information, et la volonté de mettre à l'abri le capital du journal en ligne.

La sanctuarisation du capital de Mediapart a été réalisée fin 2019. Celui-ci est désormais incessible et non spéculable, garantissant ainsi une totale indépendance du journal

---

Mediapart. Le FPL contrôle la totalité de ce capital via la Société pour la Protection de l'Indépendance de Mediapart (SPIM). Il est important de préciser que si deux représentants désignés par les salariés de Mediapart siègent au conseil d'administration du FPL, celui-ci en est totalement indépendant dans son fonctionnement et ses actions et ne peut en aucun cas aider directement ou indirectement le journal.

Le Fonds ne peut recevoir de fonds publics. Son fonctionnement est assuré par les dons qu'il reçoit (qui bénéficient de la déduction fiscale) et qui sont intégralement reversés aux médias indépendants via les appels à projets, ainsi que par des dividendes que Mediapart fait remonter annuellement pour couvrir les frais de fonctionnement du FPL.

La mission principale du Fonds est la défense et le soutien au pluralisme de l'information et à l'indépendance du journalisme. Il s'agit d'une innovation en France, c'est la première structure qui se voit reconnaître cette mission reconnue d'intérêt public. C'est en soutenant l'écosystème de la presse indépendante que le Fonds participe à la production et à la diffusion d'une information pluraliste et libre, et la rend accessible aux citoyennes et citoyens.

Pour ce faire, sa mission est d'accompagner financièrement, dans le cadre d'appels à projets, les médias qui vivent du soutien de leur lectorat, dans la recherche de leur propre modèle économique afin de pérenniser leur existence et de se développer dans cet écosystème. Le Fonds lance chaque année au moins un appel à projets.

## B. ORGANISATION

### *Le Conseil d'administration*

Le Fonds est dirigé par un [conseil d'administration](#) (CA) composé de sept membres, dont le mandat est d'une durée d'un an renouvelable.

Le CA définit la stratégie générale du Fonds dans le respect des principes constitutifs, met en œuvre le programme d'action d'intérêt général du Fonds validé par le conseil stratégique. Au surplus, il définit le budget devant être alloué au financement de chacun des projets éligibles et assure la mise en œuvre des actions décidées en faveur de ces projets.

Les administrateur.rices du CA du Fonds sont :

- François BONNET, journaliste, président du FPL jusqu'au 31/12/2024
- Dominique CARDON, sociologue
- Isabelle ENJALBERT, administratrice civile hors cadre
- Mathilde LARRÈRE, maître de conférence
- Karine PARROT, professeure des universités
- Olivia PLECY, cheffe de produit web marketing, salariée de Mediapart
- Mathias THÉPOT, journaliste, salarié de Mediapart

Les administrateur.rices suivant.e.s du CA du Fonds ont été renouvelé.es à l'unanimité des membres présents ou représentés au CA du 4 décembre 2023 :

- 
- François BONNET
  - Dominique CARDON

Leur mandat a pris effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le 4 décembre 2023, les administrateur.rice.s du CA ont élu Isabelle ENJALBERT et Mathilde LARRÈRE en qualité d'administratrices du CA. Leur mandat a pris effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le même jour, les administrateur.rice.s du CA ont pris note de la décision de l'ensemble des salariés de Mediapart de renouveler Olivia PLECY et de nommer Mathias THÉPOT, tous deux salarié.es de Mediapart. Leur mandat a pris effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

François BONNET a été élu Président du Fonds à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et pour une durée d'un an, conformément à l'article 7.6 des [statuts](#) du Fonds.

Au titre des articles 7.5 et 8.7 des statuts, Olivia PLECY a été désignée trésorière du FPL par les administrateur.rices et succède ainsi à Camile POLLONI.

Le 18 décembre 2023, les administrateur.rice.s du CA ont élu Karine PARROT en qualité d'administratrice du CA. Son mandat a pris effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les administrateur.rices du CA du FPL se sont réuni.es mensuellement au cours de l'année 2024.

### *Le Conseil stratégique*

Le Conseil d'administration est secondé, dans ses travaux, par le [conseil stratégique](#) chargé de définir le programme d'actions d'intérêt général du FPL, d'identifier et de sélectionner ces actions entrant dans l'objet du Fonds.

Ce conseil est composé d'au moins cinq membres, dont le président et le trésorier du Fonds. Ils sont désignés par le CA au regard de leurs compétences, de leur expertise et de leur attachement aux droits fondamentaux et notamment à la liberté et l'indépendance de la presse. Désireux de bénéficier d'une expertise variée et de qualité, le CA a nommé huit membres au conseil stratégique pour une durée d'un an dont le mandat a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

- Karen BASTIEN, cofondatrice de l'agence [WeDoData](#)
- François BONNET, journaliste et président du FPL
- Lisa CASTELLI, journaliste et membre du comité de direction de [Marsactu](#)
- Edmond ESPANEL, directeur général de [Brief.me](#)
- Soline LEDESERT, UI-UX designer au [Consortium International des Journalistes d'Investigation](#) (ICIJ)
- Olivia PLECY, cheffe de produit web marketing à [Mediapart](#) et trésorière du FPL
- Agnès ROUSSEAUX, directrice de [Politis](#)
- Nikos SMYRNAIOS, universitaire [spécialiste des médias](#)

Les membres du conseil stratégique se sont réunis à quatre reprises durant l'année 2024 : 18 mars, 29 mars, 17 mai, 8 octobre et le 12 novembre.

---

### *Le Comité consultatif*

Les administrateur.rices du CA ont renouvelé le comité consultatif du Fonds, en vertu de l'[article 10](#) des statuts.

- Madame Séverine LEIDWANGER, universitaire
- Monsieur Frédéric MILLE, directeur des investissements au sein du groupe Advans

Ce conseil est chargé d'émettre des propositions de politique d'investissement au conseil d'administration.

### *La Directrice exécutive*

Charlotte CLAVREUL est la directrice exécutive du Fonds dont elle assure le fonctionnement et la gestion quotidienne. Unique salariée permanente du Fonds, elle assiste le président et l'ensemble des organes, et exerce toutes les autres fonctions qui lui sont déléguées par le conseil d'administration et le président.

## C. CHARTE ÉTHIQUE

Le FPL ne saurait accomplir efficacement sa mission d'intérêt général sans le soutien de donateurs engagés. La [Charte éthique](#) a pour but de rappeler les principes d'**indépendance**, de **rigueur** et de **transparence** qui guident l'action du FPL. Elle réaffirme le principe d'**impartialité** caractérisant les interventions du FPL, particulièrement dans l'évaluation des projets qui lui sont présentés.

### *Une gestion désintéressée à but non lucratif*

Les membres du conseil d'administration et du conseil stratégique agissent à titre gracieux et de manière désintéressée. Toute forme de rémunération est interdite.

Ils ne peuvent pas utiliser à leur profit ou au profit de tiers les informations obtenues dans le cadre de leurs fonctions ou des activités du FPL.

### *La prévention des conflits d'intérêts*

Le Fonds attache une grande importance à la prévention des conflits d'intérêts ainsi qu'à l'apparence de conflit d'intérêts.

Chaque membre du FPL rédige une déclaration d'intérêts qui est publiée sur le site internet du Fonds, afin d'éviter tout doute sur son indépendance ou sur l'orientation de son action dans le cadre des activités du Fonds.

### *Rigueur et transparence*

Le FPL s'engage à la plus grande rigueur dans la mise en œuvre d'une gestion financière transparente. De manière globale et régulière, le FPL communique sur son fonctionnement et ses bilans, qu'ils soient d'activité ou financiers, à travers la publication de son rapport annuel d'activité sur son site internet. Il rend également publique l'identité des personnes morales ou physiques ayant effectué des dons égaux supérieurs à 5.000 euros.

Le FPL entend préserver en tous points sa réputation de probité. Il assure dans les médias, sur son site internet et auprès de ses différents partenaires, une communication transparente conforme aux principes et règles de cette charte.

---

### *Dons, donations, legs*

Les dons, donations ou legs versés pour contribuer à la réalisation des objectifs du FPL ne peuvent en aucun cas ni à aucun degré porter atteinte à l'indépendance, à la liberté d'initiative et de parole du Fonds.

### *Refus d'un don, d'une donation ou d'un legs*

Le FPL refuse tout don émanant de structures ou de personnes dont les engagements vont à l'encontre de sa mission, ou dès lors qu'il existerait un doute sur sa légalité, sa provenance ou son origine, ainsi que tous les fonds ou donations provenant de comptes abrités dans des paradis fiscaux ou réglementaires non-coopératifs.

### *Adoption, modification de la charte*

Le Conseil d'administration est la seule instance compétente pour l'adoption et la modification de la Charte éthique. Elle est rendue publique sur son site internet.

## II. RAPPORTS DU FPL AVEC LES TIERS

### A. LES ACTIONS DE PROSPECTION DE DONATEUR.RICES MENÉES PAR LE FPL

Le Fonds a mené, tout au long de l'année, des actions de prospection vis-à-vis du public mais également auprès de fondations françaises et internationales.

Comme chaque année depuis sa création, l'année 2024 a été marquée par [la grande campagne de financement citoyen](#), organisée par le Fonds du 26 septembre au 24 octobre 2024. Dès son démarrage, cette campagne a rencontré un fort dynamisme en termes de relais et de dons collectés. Voir la page dons du FPL [ici](#).



Au total, grâce à plus de 3.000 personnes, le FPL a collecté 214.397€ pendant sa campagne de financement citoyen. Ce soutien nous a permis de dépasser largement l'objectif initial de 100.000€ en quelques jours. Ce montant total des dons représente une augmentation de 45.795 € de dons et plus de 1.000 donateur.rices par rapport à la campagne précédente.

Le Fonds s'est engagé à utiliser l'intégralité des dons pour soutenir des projets présentés par médias indépendants dans le cadre du [cinquième appel à projets](#), publié en décembre 2023 et doté d'une somme globale de 200.000 euros.

### B. LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PLAIDOYER SUR LA MISSION DU FPL

#### *Les Etats généraux de la presse indépendante en régions (EGPI)*

---

Après le succès des EGPI à Paris, des dizaines de médias locaux ont coorganisé avec le FPL des événements similaires à Bordeaux, Strasbourg et Vire en décembre 2023. Et le premier trimestre 2024, ce sont les villes de Marseille, Toulouse, Lyon, Nantes, Lille, Brest et Montpellier qui ont accueilli les EGPI au cours desquels les échanges ont permis de débattre des [59 propositions de réforme du système d'information](#). Au total, plus de 1.500 personnes se sont réunies autour de cette mobilisation inédite.



### *Auditions au Parlement et par les Etats Généraux de l'Information*

Le FPL, accompagné de représentants de différents médias indépendants (Politis, Mediapart, Rue89 Strasbourg) ou associations (Sherpa), a été auditionné par plusieurs parlementaires et par différents groupes de travail des États généraux de l'information (EGI). Chaque fois, il s'est agi pour le Fonds de détailler les [59 propositions des EGPI](#), et de contrer le lobbying intensif mené par les patrons de médias tombés dans l'escarcelle de capitaines d'industrie et hommes d'affaires milliardaires :

- 31 janvier : audition par la mission d'évaluation de la loi Bloche de 2016 visant à renforcer la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias
- 1er février : audition par le groupe 5 des EGI « L'État et la régulation »
- 16 février : audition par le groupe 2 des EGI « Citoyenneté, information et démocratie »
- 7 mars : audition par des parlementaires du groupe Médias et information majorité présidentielle (MIMP)
- 19 mars : audition par le groupe 3 des EGI « L'avenir des médias d'information et du journalisme »
- 21 mars : audition par la députée Sophie Taillé-Polian (Écologiste-Nupes), rapporteure d'une proposition de loi visant à protéger la liberté éditoriale des médias sollicitant des aides de l'État

Ces auditions ont encouragé l'équipe du Fonds à poursuivre et à intensifier ce travail d'explication. De nombreux parlementaires -à l'exception de LR et du RN- se sont dit conscients et inquiets de la crise majeure des médias en France, crise d'indépendance d'abord, crise économique toujours, mais aussi des offensives redoublées contre un journalisme indépendant (procédures-bâillon, atteintes au secret des sources, etc.).

### *Evènements à République*

---

Jamais depuis la Libération, l'extrême droite, en France, ne s'est trouvée si près de la victoire à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024. On sait la haine farouche du journalisme qu'entretient l'extrême droite depuis toujours. La liberté de la presse est dans sa ligne de mire. Dans sa stratégie de conquête du pouvoir, elle a fait des médias un terrain privilégié, elle impose dans le débat public ses fausses nouvelles et ses obsessions contraires aux droits fondamentaux. Face à ce danger, le FPL a rejoint un appel collectif [« Pour un front commun des médias contre l'extrême droite »](#), signé par plus de 100 titres de presse indépendants, pour alerter sur l'urgence de préserver la possibilité même d'une presse libre du pouvoir politique, pluraliste, avec des journalistes exerçant leur métier en toute liberté.



Cet appel collectif a été suivi par deux grands événements publics à Paris [« Libertés ! »](#) et [« Toutes et tous à République ! »](#), coorganisés par le FPL avec une trentaine de médias et organisations de la société civile. Cette mobilisation sociale et citoyenne a rassemblé, Place de la République et en régions (grâce au [live](#)), plusieurs dizaines de milliers de personnes animées par la nécessité d'un front démocratique contre l'extrême droite. Ces deux rassemblements ont ouvert la voie à de nouveaux possibles en matière de droits et de conquêtes sociales, après des années de régressions et répressions. Et aussi de nouvelles voies vers l'espérance, dans un espace public apaisé et pluraliste, dans une attention redoublée aux solidarités. Car sans liberté d'informer, pas de démocratie. Sans elle, pas de liberté. Sans elle, pas de République.

Dans la lignée de ces deux événements et grâce au succès de la campagne de financement citoyen menée à l'automne 2024, le FPL a pris une initiative inédite : contribuer à [financer des investigations sur l'extrême droite](#) via un appel à projets doté d'une somme globale de plus de 100.000 euros, publié en novembre 2024.

Ce choix est conforme à la mission du FPL -aider la presse indépendante- et à ses valeurs : « Promouvoir un journalisme d'intérêt public, portant des valeurs humanistes, démocratiques et sociales, au service du bien commun, de l'égalité des droits, du rejet des discriminations et du refus des injustices » (statuts du FPL, préambule). Il s'agit de produire de l'info, de révéler, de démonter le fonctionnement de l'extrême droite. Pas par des commentaires mais par des investigations poussées et rigoureuses.



### *Le Grand Débat des Indés*

Le FPL a organisé une grande soirée publique « [Le Grand débat des Indés](#) » le lundi 30 septembre à l'espace Reully à Paris, retransmise en [live](#).

Face aux crises, politique, démocratique et écologique, que font les médias indépendants, comment se distinguent-ils du mainstream par leurs priorités éditoriales, leurs traitements, leurs engagements et leurs initiatives publiques?

Les différentes tables-rondes ont porté sur l'extrême-droite, Macron, les gauches et les politiques écologiques avec les équipes de 16 médias indépendants: Street Press, Rue89 Lyon, La Déferlante, Les Jours, Histoire coloniale.net, Politis, Mediapart, Le Média, Arrêt sur Images, Reporterre, Vert, Terrestres, Splann!, Basta!, Mediacités et Au Poste.

**LUNDI 30/09/24  
18H 30 > 21H 30  
ESPACE REULLY  
PARIS**

**Crises politique,  
démocratique,  
écologique: 16 médias  
indépendants débattent**

Inscription gratuite [ici](#)



**FONDS  
POUR UNE  
PRESSE  
LIBRE**

### *Participation du FPL à des événements nationaux et internationaux*

De manière plus générale, les membres du Fonds sont régulièrement intervenus pour présenter ses actions aussi bien lors d'événements publics nationaux et internationaux qu'à l'occasion d'émissions de radio. Le Fonds a également organisé des événements pour faire connaître ses actions et sa mission d'intérêt public. Parmi les différents événements et interventions, on peut citer :



Participation du FPL au [Festival International de Journalisme](#) à Pérouse, Italie, avril 2024



**Journalismfund Europe**

Participation du FPL au conseil consultatif international du [Journalismfund Europe](#) à Bruxelles, Belgique, mai 2024



Participation du FPL à The European Investigative Journalism Conference , Mechelen, Belgique, mai 2024

Soirée des médias lauréats organisée par le Fonds à [La Fab.](#) à Paris, 13 juin 2024



L'ensemble des interventions du Fonds et des interviews des médias indépendants lauréats sont en ligne sur la [chaîne YouTube](#) du FPL.

#### *Partenaires du FPL*



[L'école de journalisme du CELSA](#), reconnue par la Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ) depuis plus de 30 ans, a demandé à l'équipe du FPL d'intervenir en février et mars 2024 sur un cycle de formation de 12h auprès des étudiants du Master Professionnel Journalisme, dans le cadre

d'une formation en apprentissage ouverte sur les médias émergents et les nouvelles pratiques journalistiques.

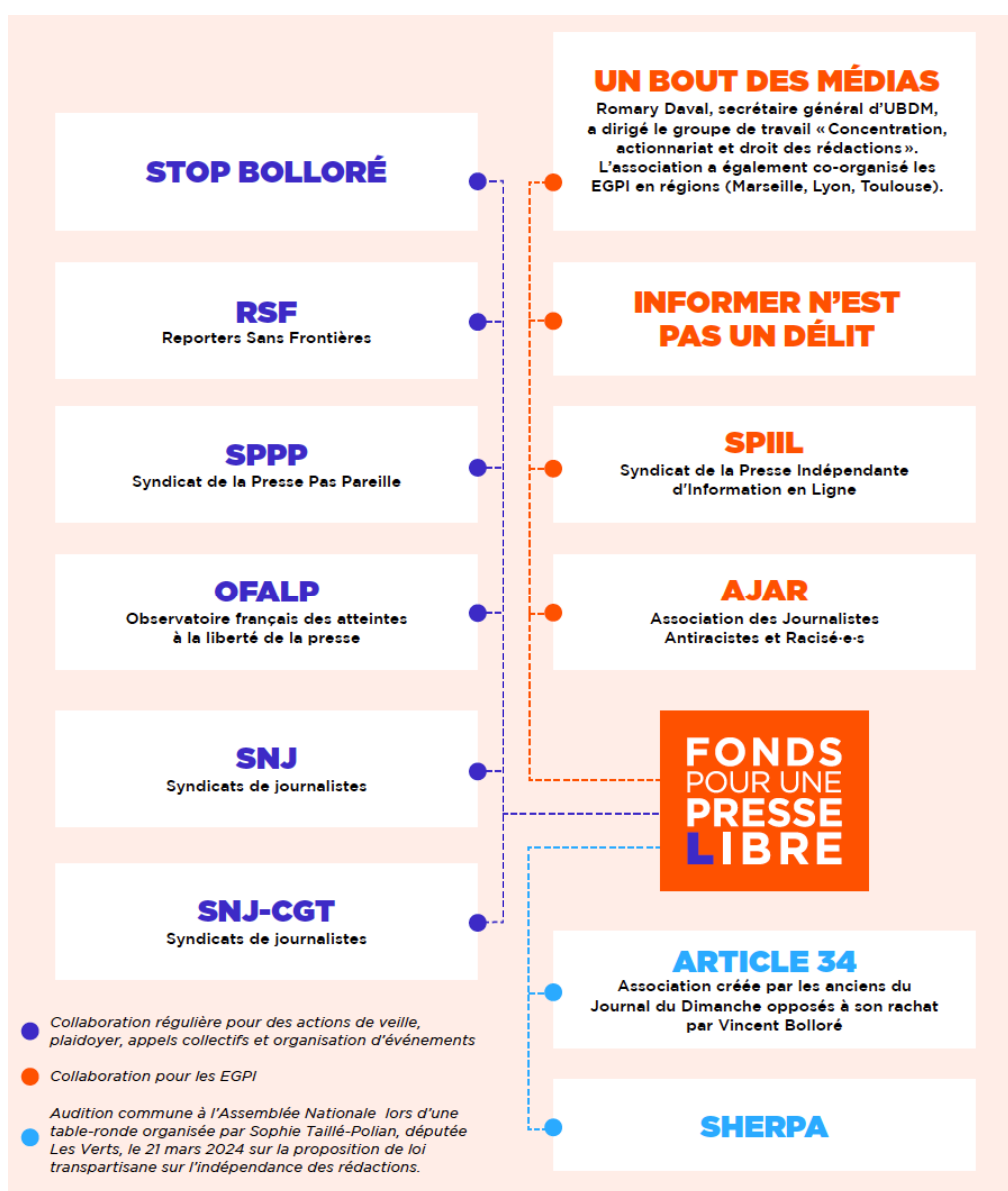
L'objectif était de former et de sensibiliser ces étudiants sur le paysage médiatique actuel en France et leur présenter les enjeux auxquels est confrontée l'écosystème de la presse indépendante. Après une présentation des actions du Fonds et notamment ses modalités de soutien, l'intervention de l'équipe du Fonds a porté sur médias avec les différents modèles économiques, l'investigation locale sur les enjeux environnementaux/agro-industriels, couverture internationale et féminisme. Le partage d'expériences des équipes de [Splann!](#), [Vert](#), [Orient XXI](#), [Médiacités](#), [La Déferlante](#) ont permis de mettre en évidence les difficultés de créer un média mais surtout de construire un modèle économique pérenne, lorsqu'il s'agit d'une structure associative ou commerciale.

Le FPL a noué un partenariat pédagogique, en mars 2024, avec l'équipe pédagogique du Master 1 « Communication politique et publique en France et en Europe » de l'Université Paris Est Créteil (UPEC).



Celle-ci s'est rapprochée du Fonds à la suite du succès récent des Etats généraux de la presse indépendante et de ses déclinaisons régionales dans une dizaine de grandes villes en France. L'idée de ce partenariat est de donner une mission à un groupe de 4 à 5 étudiant.es qui ont travaillé sur la description et l'objectif d'un projet proposé par le Fonds. Le projet final a été présenté par les étudiants lors de leur soutenance le 24 mai 2024.

Le FPL travaille régulièrement et entretient des relations étroites avec...



---

### III. LES PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR LE FPL EN 2024

En décembre 2023, le FPL a lancé son cinquième appel à projets d'une dotation globale de 200.000 €. A l'issue de l'instruction des cinquante candidatures et des auditions menées par les experts du conseil stratégique, le Fonds a sélectionné les projets de dix médias indépendants : Basta!, Disclose et Rembobine, L'Arlésienne, Le Bondy Blog, Le Mouais, MedFeminiswiya, Street Press, Vert et Voxeurop.

La variété des projets explique les divers financements accordés par le FPL, qui s'échelonnent de 17.000 à 45.000 euros. Des avances remboursables d'un montant total de 81.000 €, ont été accordées à Basta! et Street Press. Des subventions à hauteur de 119.000 € ont été versées à Disclose et Rembobine, L'Arlésienne, Le Bondy Blog, MedFeminiswiya, Mouais, Vert et Voxeurop.

Les projets sélectionnés par le [conseil stratégique](#) du FPL portent sur le journalisme participatif et l'éducation aux médias, sur la production de séries vidéo, sur la réalisation d'enquêtes au long cours, sur des développements techniques et marketing visant à faciliter et renforcer les liens avec les publics, à améliorer les formules d'abonnements ou de dons.

Deux projets sélectionnés par le Fonds proposent de nouvelles approches collaboratives et inclusives de la production et de la création de contenus éditoriaux. Ces projets répondent à la volonté du Fonds d'encourager les partenariats entre plusieurs médias indépendants.

#### A. BASTA! : LA REFONTE D'UNE PLATEFORME MULTI-SUPPORT



Le [portail des médias libres](#) est un site qui propose chaque jour une sélection d'articles publiés dans de multiples titres de la presse indépendante (enquêtes, reportages, décryptages, grands entretiens...). Cette « revue de presse » étoffée met en valeur les thématiques sociales et écologiques.

Le soutien du FPL s'élève à 17.000 € sous la forme d'une subvention qui a vocation à refonte cette plateforme multi-support dédiée au journalisme indépendant

#### B. DISCLOSE/REMBOBINE : DEMOCRATISER L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU JOURNALISME



Lancé en 2018, [Disclose](#) est un média qui publie des enquêtes sur des sujets d'intérêt public. [Rembobine](#) est un média émergent qui lutte contre l'obsolescence de l'info en proposant à ses lecteurs de revenir sur une actualité, une enquête passée et d'en évaluer l'impact.

---

La subvention d'un montant de 17.000 € accordée à Disclose par le Fonds va permettre de soutenir son projet collaboratif avec le média Rembobine qui vise à démocratiser l'évaluation de l'impact du journalisme.



### C. L'ARLÉSIENNE : PROMOUVOIR LE JOURNALISME PARTICIPATIF



Lancée en 2017, [L'Arlésienne](#) est un journal trimestriel qui traite de l'information locale à Arles et ses environs. La subvention de 17.000€ du FPL va contribuer à développer « Chose publique : rédaction ouverte » : projet de journalisme participatif à la fois d'éducation aux médias et de participation à l'élaboration d'un journal avec l'objectif d'accroître le nombre de lectrices et lecteurs.

### D. LE BONDY BLOG : UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE COMMUNICATION, RENFORCEMENT ET DIFFUSION



Média en ligne né des révoltes urbaines de 2005, [Le Bondy Blog](#) donne la parole aux habitants des quartiers populaires et raconte le quotidien de celles et ceux que l'on n'entend pas ou dont la parole est déformée, stigmatisée, minorisée.

Le FPL a accordé une subvention d'un montant de 17.000 €. Le projet « Des visages derrière la gentrification des quartiers populaires » a pour objet la production d'une série vidéo pour aller à la rencontre des habitants qui ont dû quitter ces quartiers pour reculer encore plus loin du centre-ville, développer de nouveaux points de contacts du média avec ses publics grâce à une nouvelle stratégie de communication, de renforcement et de diffusion.

### E. MOUAIS : LA CREATION D'UNE PLATEFORME DE MUTUALISATION DE SERVICES



[Mouais](#) est un journal d'information locale à Nice et ses environs. Créé en 2023 et composé de médias indépendants, le [Syndicat de la Presse Pas Pareille](#) promeut un journalisme combatif et militant et est aussi un outil de mutualisation pour ses membres.

Le FPL a choisi de soutenir le projet du Mouais à hauteur de 17.000 € en collaboration avec le SPPP intitulé « Un lieu commun pour la presse pas pareille » dont l'objet est la création d'une plateforme de mutualisation de services entre médias indépendants membres du SPPP.



---

## F. MEDFEMINISWIYA : AUGMENTER SA VISIBILITE ET SON LECTORAT



[Medfeminiswiya](#) est un site d'information en trois langues (arabe, français, anglais) créé par un réseau féministe qui rassemble des femmes journalistes travaillant dans la région méditerranéenne.

Le FPL a accordé une subvention d'un montant de 17.000 € pour soutenir le projet « La visibilité, une urgence absolue » qui vise de renforcer la visibilité du média et augmenter son public afin de pérenniser son modèle économique.

## G. STREET PRESS : VERS UN MODÈLE DE MEMBERSHIP



[Street Press](#) est un média en ligne d'enquête et de culture urbaine lancé en 2010 qui défend l'information populaire, accessible à toutes et tous.

Grâce à l'avance remboursable de 36.000 € du FPL, Streetpress va garantir son indépendance à long terme, en faisant la bascule vers un modèle de membership centré sur les dons récurrents.

## H. VERT : UNE SÉRIE D'ENQUÊTES POUR TOUCHER DE NOUVEAUX PUBLICS

[Vert](#) est un média en ligne, créé en 2020, qui raconte toute l'actualité de l'écologie de manière simple et accessible, pour permettre au plus grand nombre de comprendre les crises écologiques.



Il a obtenu le soutien du FPL à hauteur de 17.000 € pour son projet « Eau secours » visant à produire une série d'enquêtes pour mieux faire connaître Vert et toucher de nouveaux publics avec une stratégie de transformation en dons.

## I. VOXEUROP : DES DÉVELOPPEMENTS TECHNIQUES POUR FIDÉLISER LES ABONNÉS

[Voxeurop](#) est un média en ligne créé par des journalistes issus de toute l'Europe. Il est géré par une coopérative européenne de presse qui rassemble journalistes, traductrices et traducteurs, médias partenaires, ainsi que des lectrices, lecteurs et membres fidèles de plus de 30 pays.



Le FPL a accordé une subvention de 17.000 € pour financer des développements techniques afin d'améliorer l'acquisition d'abonnés et donc à renforcer la pérennité économique du média.

---

Si le choix du FPL s'est orienté sur les projets de ces médias, c'est parce qu'ils répondent à ses objectifs : défendre le pluralisme de la presse et l'indépendance du journalisme, ainsi que promouvoir un journalisme d'intérêt public en portant des valeurs humanistes, rejetant les discriminations et refusant les injustices.

Soucieux de leur apporter un soutien effectif dans des délais relativement courts, le Fonds a versé la totalité de son aide aux médias lauréats entre juillet et novembre 2024.

## IV. L'IMPACT DU SOUTIEN DU FPL SUR LES MÉDIAS LAURÉATS EN 2023

A l'issue de l'instruction des quarante-quatre candidatures et des auditions menées par les experts du conseil stratégique, le Fonds avait retenu en 2023 les projets de neuf médias indépendants : Afrique XXI, Au Poste, Climax, CQFD, Le Postillon, Marsactu, Rue89 Bordeaux/Lyon/Strasbourg. Le quatrième appel à projets était doté de 200.000 €.

### A. AFRIQUE XXI : LA CREATION ET L'ANIMATION D'UNE COMMUNAUTE D'AFRIQUE XXI



**afriquexxi**

[Afrique XXI](#) entend contribuer à changer le regard sur le continent africain en privilégiant une couverture critique de l'évolution du continent, et en suscitant des débats visant à modifier les perceptions, notamment en France. Le soutien du FPL de 15.000 € sous la forme d'une subvention avait vocation à développer l'audience et les interactions afin de créer une communauté de lecteur.rices d'Afrique XXI.

Le média a rencontré des difficultés courant 2024 qui ont empêché la réalisation de ce projet. Le FPL a décidé de prolonger son soutien pour un nouveau projet de développement des éditions en langue anglaise proposé par l'équipe d'Afrique XXI avec l'objectif d'acquérir un nouveau lectorat dans les pays d'Afrique anglophone. Le site internet du média en langue anglaise a été mis en ligne en octobre 2024. Lors de la rédaction de ce rapport annuel d'activité, le FPL ne dispose pas de d'informations suffisamment précises pour évaluer l'impact de son soutien.

### B. AU POSTE : UN PROJET AMBITIEUX POUR S'AFFRANCHIR DES GAFAM

[Au Poste](#) est un média d'information en ligne qui a vocation à nourrir le débat public sur les libertés publiques. Le projet, qui a été soutenu à hauteur de 15.000€ par le FPL, avait pour objectif le développement d'un outil de diffusion en direct live via Peertube (hors GAFAM).



Grâce à l'aide du FPL, le média a pu mettre en place tout ce qui avait été présenté dans le projet : une retransmission systématique des live sur leurs serveurs Peertube. Cette expérience démontre que le secteur des médias indépendants peut dorénavant s'émanciper des outils des GAFAM. En outre, Au Poste a activement participé au cahier des charges du

---

plug-in de tchat intégré à Peertube, pour le rendre plus professionnel : possibilité de configurer un site externe pour se connecter au tchat, coordination de la modération, emojis custom, possibilité de mettre en sourdine les comptes anonymes, sondages, application d'un délai aux messages dans le tchat, etc... Tous les outils sont actuellement en place et disponibles pour tous les diffuseurs.

### C. CLIMAX : CRÉER UNE CELLULE DE REPORTAGES



[Climax](#) est un média indépendant qui raconte la révolution climatique avec humour et impertinence via la diffusion d'une newsletter et d'un fanzine magazine. La subvention de 14.000 € du FPL va permettre de lancer une cellule de reportage au sein de ce média.

Non seulement le soutien du Fonds pour une Presse Libre a permis – grâce au recrutement d'une personne dédiée – de muscler et de professionnaliser le travail d'enquête et de reportage des journalistes du média, mais il a aussi permis de dégager un temps considérable au reste de l'équipe (qui assurait jusqu'alors ce travail). Au dernier trimestre 2023, une première grande enquête/reportage a été publiée dans le média papier (Croisiéristes), et en 2024, ce ne sont pas moins de six enquêtes/reportages qui ont pu être réalisées et publiées dans le média papier et sur les canaux digitaux (TotalEnergies, Interbev, BpiFrance, Vignoble, Paulownia, Village de l'Eau, Alsace, Airbus). Climax a considérablement gagné en notoriété et en audience grâce à la production et la diffusion de ces enquêtes.

### D. CQFD : LA PROSPECTION DE NOUVEAUX PUBLICS



[CQFD](#) est un mensuel de critique et d'expérimentations sociales distribué en kiosque sur le territoire national. Le FPL a accordé une subvention d'un montant de 12.000 € pour revoir globalement l'ensemble de la communication du média.

Grâce au soutien financier du FPL, CQFD a pu créer sur la période septembre 2023 à octobre 2024 un poste dédié combinant journalisme web et community management, avec pour objectif principal d'améliorer significativement sa présence numérique, renforcer l'engagement de sa communauté et professionnaliser sa stratégie web.

Le média a pu constater une augmentation moyenne d'environ 20% du nombre total d'abonnés sur tous réseaux sociaux confondus, une progression très significative de l'interaction sur Instagram (jusqu'à +2554% au démarrage de la nouvelle stratégie), une hausse sensible du trafic web (+10% annuel en moyenne), et enfin une nette amélioration de indicateurs liés aux newsletters, notamment grâce à une meilleure gestion conforme au RGPD, avec un taux d'ouverture de 50%.

---

Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie de diffusion physique, CQFD a démarché une trentaine de librairies indépendantes afin d'élargir son lectorat, ce qui a permis de renouveler la liste des partenaires en dépôt-vente. Malgré les efforts déployés, les ventes en librairie sont restées limitées, amenant l'équipe à envisager d'autres stratégies et canaux alternatifs pour sa diffusion.

#### E. GUYAWEB : DES INNOVATIONS TECHNIQUES ET MARKETING POUR FIDELISER LES LECTEURS

Fondé en 2005, [Guyaweb](#) est un journal local d'information et d'investigation en ligne dédié à la Guyane. Accessible sur abonnement, Guyaweb est progressivement passé du modèle économique initial financé par la publicité à celui de l'abonnement depuis 2016.



Le FPL avait choisi de soutenir le projet de ce média ultramarin à hauteur de 15.000 € pour contribuer à la refonte de la page abonnements du site internet. Les objectifs sont d'une part, susciter la souscription à l'une des formules d'abonnements pour les particuliers et pour les professionnels, d'autre part, proposer de nouvelles fonctionnalités et une nouvelle ergonomie fluide.

Depuis la mise en production de la nouvelle version « Abonnez-vous à Guyaweb » à l'été 2023, Guyaweb a constaté une augmentation du nombre de nouveaux abonné.es grâce à l'amélioration du parcours client et du tunnel de ventes. En parallèle du lancement, une campagne e-marketing « Pourquoi s'abonner à Guyaweb ? » a été déployée sur le site ainsi que par emailing – en « Alertes infos », en « Lettre Hebdo de Guyaweb » et sur les réseaux sociaux. Ce lancement de cette nouvelle version s'est aussi accompagné de la promotion d'une nouvelle formule d'abonnement annuel. D'un point de vue technique, il y a eu très peu de dysfonctionnements, ce qui prouve que les nombreux tests ont été efficaces.

#### F. LE POSTILLON : AMELIORER L'ACCES A L'INFORMATION DANS LES TERRITOIRES



Après avoir existé entre 1885 et 1886, [Le Postillon](#) a ressurgi depuis mai 2009, avec pour unique ambition d'occuper le créneau porteur et néanmoins complètement délaissé de la presse locale critique.

Le média se concentre sur des sujets locaux concernant la ville de Grenoble et sa cuvette. Grâce à la subvention de 15.000 € du FPL, Le Postillon a pu financer le développement de nouveaux points de diffusion à Grenoble et ses alentours et prospecter ainsi de nouveaux publics.

L'aide apportée par le FPL a permis au Postillon d'embaucher une personne, des pigistes et d'avoir quelques moyens matériels pour consacrer du temps à se développer dans les campagnes environnantes, avec notamment une quarantaine de nouveaux points de vente dans ces endroits, ce qui permet au Postillon de comptabiliser 200 points de vente. Cela a

---

permis de gagner de nouveaux lecteurs et de compenser la baisse du nombre de tabac-presse, leur transformation en épiceries généralistes laissant de moins en moins de place à la presse et la désaffectation grandissante pour la presse papier.

### G. LE POULPE : SOUTENIR DE NOUVELLES ENQUETES

[Le Poulpe](#), journal d'investigation sur internet consacré à l'information en Normandie et ses grandes villes depuis 2018. Il a obtenu le soutien du FPL à hauteur de 14.000 € pour son projet visant à produire plus d'enquêtes (commandées à des journalistes d'expérience ou proposées par eux) et créer une rubrique « Environnement ».



La subvention du FPL a permis d'augmenter la production éditoriale du Poulpe. Des dizaines d'articles et d'enquêtes ont été produites (les enquêtes sur les questions environnementales se sont multipliées) et ont permis de couvrir une zone géographique plus large, à savoir la Manche et le Calvados. Si le nombre d'abonnés a augmenté, il reste néanmoins en-dessous des objectifs. Celui-ci représente une centaine de particuliers et une vingtaine pour les abonnements professionnels.

### H. MARSACTU : UN NOUVEAU SITE INTERNET



[Marsactu](#) est un journal local basé à Marseille qui met l'accent sur l'investigation et le travail en profondeur des dossiers sur une aire géographique couvrant les Bouches-du-Rhône. Son modèle économique est basé sur les abonnements qui représentent deux-tiers de ses recettes en 2022.

Le FPL a accordé une avance remboursable de 45.000 € pour contribuer au financement de la refonte globale du site internet du média, l'objectif étant d'enrichir l'expérience utilisateur et professionnaliser le pilotage technique. Au regard de son ampleur, ce projet implique un développement en plusieurs phases sur deux voire trois années.

Une cheffe de produit a rejoint l'équipe de marsactu dès septembre 2023. Concernant l'évolution de la plateforme, trois axes ont été suivis en parallèle : rationalisation des offres et process afin de préparer une migration ; amélioration au sein de la plateforme actuelle (évolution des formules tarifaires, de l'espace Mon compte et des bannières affichées) ; précision du besoin de refonte et échange avec les acteurs du secteur (smart paywall, CRM, gestion des cookies...). Ces derniers axes ont été achevés à l'hiver 2024/2025.

L'équipe de Marsactu a ensuite entamé la formalisation du besoin et les échanges avec des prestataires potentiels pour la refonte du site web pour une livraison en novembre 2025. Toutefois, étant donné le gel en avril 2025 des crédits du Fonds stratégique pour le développement de la presse (FSDP) - qui représentent une partie des financements du projet du média - il a été décidé de phaser la réalisation, en repoussant les interventions sur le front office à 2026.

---

## I. LE PROJET COMMUN DES RUE89 LOCAUX : LA REFONTE COMPLÈTE DES OUTILS ÉDITORIAUX ET MARKETING



Les Rue89 locaux ([Bordeaux](#), [Lyon](#), [Strasbourg](#)) sont trois entreprises de presse indépendantes issues de partenariats noués en 2011 avec le défunt site Rue89.com. L'objectif de ce partenariat était de porter le journalisme d'écoute et engagé auprès des métropoles. Les trois entités se sont rapprochées pour mener des projets de développements en commun et leurs modèles économiques sont basés sur les abonnements et la publicité directe.

Le FPL a accordé une avance remboursable de 40.000 € en 2023 pour améliorer la structuration de bases de données, d'ajouts de nouvelles fonctions et services, de design numérique et pour mieux fidéliser les abonné.es. Le projet de refonte des outils éditoriaux et marketing des Rue89 locaux a été lancé à la fin de l'année 2022, s'est poursuivi tout au long de l'année 2023 pour aboutir à une livraison à l'été 2024 et une exploitation à partir de l'automne 2024.

Ce projet d'un montant total de 170 000€ devait mettre à jour les sites utilisés par les Rue89 locaux, avec un redesign complet de la partie publique mais également une refonte de l'ensemble du chemin d'abonnement, et des parties privées du "compte utilisateur". Le projet était en outre doté d'améliorations techniques destinées à fournir les médias de données permettant d'initier des stratégies marketing pour développer leur nombre d'abonnés.

L'avance remboursable du Fonds pour la presse libre a été sollicitée afin de faire face aux avances de trésorerie nécessaires. Elle a permis d'éviter aux Rue89 locaux de s'endetter auprès de banques dès 2023 même s'il aura tout de même dû faire appel à un prêt bancaire en 2024.

Grâce au soutien du FPL, les trois Rue89 locaux ont pu réaliser les actions suivantes :

- Augmentation du nombre d'abonnés actifs : une hausse de 18% du nombre d'abonnés a été constatée sur l'ensemble des trois sites depuis la mise en place du nouveau système.
- Progression de l'audience : l'audience globale a progressé de 12 % sur la période de référence.
- Engagement communautaire : le nombre de commentaires et d'interactions sur les articles a augmenté de 25 %.
- Réduction des litiges abonnés/rédaction : les incidents liés à la gestion des abonnements ont diminué de 40 %, grâce à une meilleure information et à la réactivité des chargés de relations abonnés.
- Implantation de la culture de l'abonnement : les équipes sont désormais autonomes dans la gestion et le développement de l'offre abonnés, avec des actions régulières de promotion et de fidélisation.

---

L'avance remboursable du FPL a été intégralement utilisée pour financer des actions prévues dans le cadre de cette refonte et a permis à ces trois éditeurs de presse indépendants de tenir jusqu'au versement du complément de 20% du FSDP en novembre 2024.

Les trois Rue89 locaux ont cependant dû solliciter un emprunt bancaire en mars 2024 afin de faire face aux factures de la dernière tranche. Mais sans l'avance remboursable du FPL, ces médias auraient dû faire appel à un emprunt deux fois plus important.

## J. TERRESTRES : TROIS ENQUÊTES SUR LES LUTTES ET LES ENJEUX THEORIQUES DE L'ÉCOLOGIE

La revue en ligne [Terrestres](#) est gratuite et se caractérise par son ancrage dans les problèmes les plus contemporains, qu'elle propose d'éclairer avec différents registres d'articles (recensions de livre, textes d'intervention analysant l'actualité politique, entretiens approfondis, essais à thèse sur des sujets grand public).



La revue Terrestres a obtenu une subvention de 15.000 € pour développer trois grandes enquêtes touchant à la fois aux luttes et aux enjeux théoriques de l'écologie, la production de deux contenus audio pour chaque enquête.

Les enquêtes financées par le FPL ont permis à la revue d'être de plus en plus reprise et citée, notamment dans des médias généralistes comme Le Monde (sur l'enquête A69) ou France Culture (sur l'enquête Anthropocène). La revue est composée de trois salariés qui disposent désormais du statut de journaliste.

Depuis mai 2024, le site web de Terrestres est passé d'une moyenne de 4.000 visites uniques par semaine à une moyenne de 5.000 visites uniques (augmentation de 25%). Pour les réseaux sociaux, le média compte désormais à 7.200 abonné-es sur Facebook et 4.600 sur Instagram, 4.500 abonnés sur BlueSky. La page LinkedIn commence à produire un trafic significatif et qualitatif vers notre site.

La newsletter connaît aussi une évolution très positive avec plus de 11 600 abonné-es, un chiffre qui augmente en continu grâce à la mise en place d'une meilleure expérience utilisateur sur le site pour l'abonnement et grâce à une éditorialisation plus poussée du contenu de la newsletter.

## V. LISTE DES PERSONNES MORALES BÉNÉFICIAIRES DU SOUTIEN DU FPL

Le Fonds a accordé en 2024 des aides financières à hauteur de 200 000 € à neuf projets présentés par des dix médias indépendants : Basta!, Disclose et Rembobine, L'Arlésienne, Le Bondy Blog, Le Mouais, MedFeminiswiya, Street Press, Vert et Voxeurop.

---

Des avances remboursables d'un montant total de 81.000 €, ont été accordées à Basta et Street Press. Des subventions à hauteur de 119.000 € ont été versées à Disclose et Rembobine, L'Arlésienne, Le Bondy Blog, MedFeminiswiya, LMouais, Vert et Voxeurop.

#### A. BASTA!

Adresse siège social : chez Association Alter Medias – 5 avenue Paul Langevin – 93100 MONTREUIL

Forme juridique : association loi 1901

Montant du soutien du FPL : 45 000 € (avance remboursable)

Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : refonte d'une plateforme multi-support dédiée au journalisme indépendant

Porteur du projet : Monsieur Nicolas CAMIER

#### B. DISCLOSE

Adresse siège social : Disclose – 62 rue André Joineau – 93310 LE PRE SAINT GERVAIS

Forme juridique : association loi 1901

Montant du soutien du FPL : 17 000 € (subvention)

Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : projet collaboratif avec le média Rembobine qui vise à démocratiser l'évaluation de l'impact du journalisme.

Porteur du projet : Monsieur Pierre LEIBOVICI

#### C. L'ARLÉSIENNE

Adresse siège social : La Rédaction – 300 boulevard Chave – 13005 MARSEILLE

Forme juridique : association loi 1901

Montant du soutien du FPL : 17 000 € (subvention)

Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : le projet « Chose publique : rédaction ouverte » est un projet de journalisme participatif à la fois d'éducation aux médias et de participation à l'élaboration d'un journal avec l'objectif d'accroître le nombre de lectrices et lecteurs.

Porteur du projet : Monsieur Eric BESATTI

#### D. LE BONDY BLOG

Adresse siège social : Le Bondy Blog – 9 rue Roger Salengro – 93140 BONDY

Forme juridique : association loi 1901

Montant du soutien du FPL : 17 000 € (subvention)

Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : le projet « Des visages derrière la gentrification des quartiers populaires » a pour objet la production d'une série vidéo pour aller à la rencontre des habitants qui ont dû quitter ces quartiers pour reculer encore plus loin du centre-ville, développer de nouveaux points de contacts du média avec ses publics grâce à une nouvelle stratégie de communication, de renforcement et de diffusion.

---

Porteuse du projet : Madame Sarah ICHOU

### E. MOUAIS

Adresse siège social : Le Mouais – 1 rue Spitalieri – 06000 NICE

Forme juridique : association loi 1901

Montant du soutien du FPL : 17 000€ (subvention)

Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : le projet « Un lieu commun pour la presse pas pareille » a pour objet la création d'une plateforme de mutualisation de services entre médias indépendants membres du Syndicat de la Presse Pas Pareille.

Porteur du projet : Monsieur Philémon Mačko DRÀGÀN CRÉTÉ

### F. MEDFEMINISWIYA

Adresse siège social : MedFeminiswiya – 10 bis rue Jangot – 69007 LYON

Forme juridique : association loi 1901

Montant du soutien du FPL : 17 000 € (subvention)

Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : le projet « La visibilité, une urgence absolue » vise de renforcer la visibilité du média et augmenter son public afin de pérenniser son modèle économique.

Porteuse du projet : Madame Cristiana SCOPPA

### G. STREET PRESS

Adresse siège social : Street Press – 219 rue Etienne Marcel – 93100 MONTREUIL

Forme juridique : SAS

Montant du soutien du FPL : 36 000 € (avance remboursable)

Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : le projet a pour objectif de garantir l'indépendance de StreetPress à long terme, en faisant la bascule vers un modèle de membership centré sur les dons récurrents.

Porteur du projet : Monsieur Johan WEISZ

### H. VERT

Adresse du siège social : Vert – 15 rue Jules Verne – 75011 PARIS

Forme juridique : SAS

Montant du soutien du FPL : 17 000 € (subvention)

Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : le projet « Eau secours » a pour objet la production d'une série d'enquêtes pour mieux faire connaître Vert et toucher de nouveaux publics avec une stratégie de transformation en dons.

Porteur du projet : Monsieur Loup ESPARGILIÈRE

### I. VOXEUROP

---

Adresse du siège social : Voxeurop SCE – 35 rue Nationale – 75013 PARIS

Forme juridique : Société Coopérative Européenne - SCIC

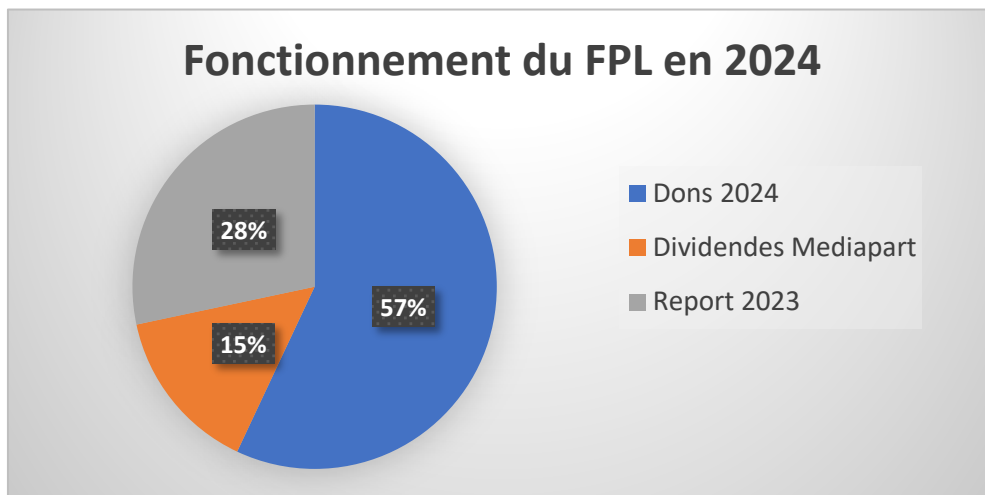
Montant du soutien du FPL : 17 000 € (subvention)

Description des œuvres et missions d'intérêt général financées par le FPL : le projet de développement technique vise à améliorer l'acquisition d'abonnés et donc à renforcer la pérennité économique du média.

Porteur du projet : Monsieur Paul SALVANÈS

## VI. LE FPL EN CHIFFRES

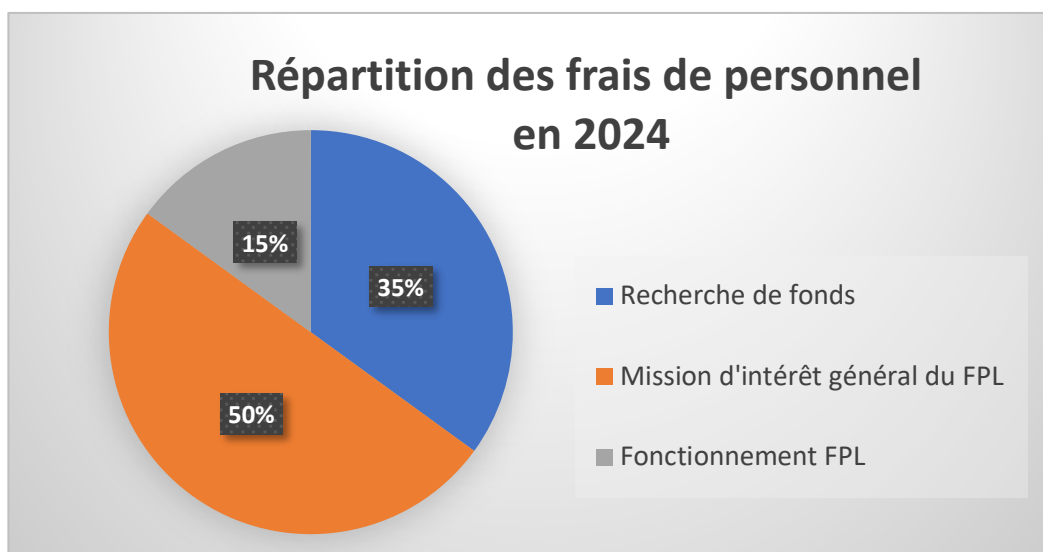
Le seuil de 153 000 € de dons reçus a de nouveau été franchi en 2024. Le Fonds est donc soumis à l'obligation d'inclure dans ses comptes annuels : un compte de résultat par origine et destination, un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et des précisions dans l'Annexe quant à leur élaboration.



Au cours de l'année 2024, le fonctionnement du Fonds a été assuré par :

- Le montant des **dons** provenant des campagnes d'appel à la générosité du public qui s'élève à 428.255 €
- Le montant des **dividendes** (110 303 €) versés par la Société pour la Protection de l'Indépendance de Mediapart (SPIM) dont le FPL détient la totalité des parts sauf une
- Les **réserves** liées à la générosité du public en début d'exercice d'un montant de 212.885 €

Les frais de fonctionnement se limitent aux frais de personnel et aux frais administratifs qu'implique la gestion d'un fonds de dotation. Le Fonds dispose de locaux (location d'un poste de télétravail à Paris 11).



Les frais de personnel correspondent au salaire de l'unique salariée permanente et aux cotisations sociales qui y sont associées.

Au titre de l'exercice 2024, ces frais sont affectés selon l'estimation du temps consacré aux missions du FPL (50%), à son fonctionnement (15%) et à la recherche de fonds (35%).

En 2024, 110 303 € de dividendes ont été versés au FPL. Cette aide permet de couvrir **l'intégralité des frais de fonctionnement du FPL**, qui s'élèvent à environ 110.000 € par an.

Ces frais se composent du salaire et cotisations sociales de la directrice exécutive du Fonds, unique salariée de notre structure. A cela s'ajoutent les coûts de fonctionnement très réduits et de développement du site internet.

Les **dons collectés** par le Fonds sont ainsi **destinés exclusivement à la mission d'intérêt général** du Fonds, la défense du pluralisme de la presse et l'indépendance de l'information, et plus précisément au soutien aux médias indépendants. Aucun frais d'appel à la générosité du public n'est prélevé sur le montant des dons collectés en 2024.

Les dons collectés auprès du public ont ainsi été employés pour réaliser les missions sociales du Fonds, à savoir :

- Les actions réalisées par le FPL dont le montant s'élève à 48.216 euros et correspondent à la préparation des appels à projets, le processus de sélection des candidats, le suivi des projets soutenus ou encore les interventions du Fonds dans le débat public
- Les aides financières versées aux médias indépendants lauréats du quatrième appel à projets, pour un montant de 145.000 € sous forme de subventions directes et de 81.000 € sous forme d'avances remboursables à partir de la troisième année

Au 31 décembre 2024, le FPL dégage un résultat de **235.040 euros**.

---

## VII. LISTE DES LIBÉRALITÉS REÇUES

Conformément aux principes énoncés dans sa Charte éthique, le FPL s'engage à la plus grande rigueur dans la mise en œuvre d'une gestion financière transparente.

Entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024, le montant total des dons perçus par le Fonds s'élève à **428.255 euros**, soit une **augmentation de 167.394 euros** de dons par rapport au montant global des dons collectés en 2023.

Les membres du Fonds souhaitent communiquer autant que possible sur les dons reçus pour soutenir ses actions. Ce **principe de transparence** vise à démontrer la **pleine indépendance d'action** du FPL et l'**absence de conflit d'intérêts**. Il a ainsi été décidé de rendre publique l'identité des personnes ayant effectué en 2024 des dons égaux ou supérieurs à 5.000 euros ainsi que les montants exacts de ces dons :

- Fondation Choisy Club : 15.000 euros
- Fonds Inkermann : 50.000 euros
- Fondation We Change : 13.000 euros
- Monsieur François BONNET : 5.000 euros
- Monsieur Pierre MULLIEZ : 5.000 euros

Les dons récurrents ont sensiblement augmenté en 2024. Le nombre de donateur.rices qui contribuent mensuellement aux actions du FPL ont de nouveau progressé. Le montant total de ces dons récurrents s'élève à **43.781,46 €** (entre 1 et 50 €), ce qui représente une augmentation de **12.251,51 €** par rapport à l'année 2023.

Les dons perçus proviennent de vingt-cinq pays (membres de l'Union européenne et hors UE) pour un montant global de 7.182 euros.

---

Consulter nos deux textes de référence pour l'année 2024 :

- Le rapport de l'expert-comptable
- Le rapport du Commissaire aux Comptes

Paris, le 28 mai 2025

François BONNET  
Président du FPL

